

[AGENDA DE JANVIER 2022]

➤ **Atelier Repar'Vélo, le 8**
De 10h à 12h30, rue des Clos.
On répare ensemble votre vélo.
Ouvert à tous sans r.v et gratuit.
Organisé par un groupe de bénévoles
Rens. reparvelo.beynes@orange.fr

➤ **La Saint - Vincent, le 15**
Organisée par les Vignerons de Beynes
Rens. et inscription avant le 5 janvier
2022 saintvincent2022@orange.fr

➤ **Atelier famille musique + Théâtre, le 22**, à 10h30 et 12h
Autour du spectacle « La petite sirène », recréez en musique et en bruitage l'univers sonore des fonds marins !
La Barbacane *

➤ **La petite sirène, à 18h**
Conte théâtral et musical
Famille, à voir dès 8 ans
La Barbacane *

➤ **Mini-concert** de l'École Municipale de Musique, le 25, à 19h30
Venez applaudir les élèves et leurs professeurs !
Auditorium de l'école de musique

➤ **Soirée Jazz & Soul, le 28**, à 21h
Auditorium de l'école de musique
Résa tél. 01 34 89 23 18.

➤ **Concerto pour deux clowns**
le 29, à 20h45 Clown / Musique
La Barbacane *

➤ **ASMantaise**
Nuit du 29 au 30, à 1h du matin
Rando pédestre 39 km Paris-Versailles-Mantes Parking des douves du Château

➤ **Judo Club** le 29, de 13h à 16h30 et le 30, de 9h à 15h30
Coupe de la Chandeleur
Gymnase Ph. Cousteau

➤ **Vos maires-adjoints** vous reçoivent sans r.v les 8, 15 et 22, de 9h à 12h, à la mairie annexe.

* Tous les spectacles / infos www.labarbacane.fr 09 78 03 82 15 - Ouverture de la billetterie le 4/01

[VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !]



Afin de préserver et de développer l'offre de soins à Beynes, les 800 m² dédiés à la Maison Médicale sont en cours d'aménagement et seront prêts à recevoir les professionnels de santé à l'issue du 1^{er} semestre. Les deux médecins qui

exercent actuellement dans la Maison de l'étang, une infirmière, deux kinésithérapeutes, deux podologues et un dentiste ont d'ores et déjà réservé un cabinet. L'objectif de la municipalité, en concertation avec ces professionnels, est d'élargir encore l'offre en attirant d'autres spécialités ne nécessitant pas un matériel lourd à déplacer via des vacations (cardiologie par exemple).

Ce chantier a été subventionné à 70 % par l'ARS.



La Maison médicale côté route de Frileuse

[L'ESCAPADE, C'EST PARTI !]

Les travaux de « L'Escapade » sont officiellement lancés !



Fin novembre, le premier parpaing de votre future salle des fêtes a été posé par le Maire de Beynes, Yves Revel,

accompagné de ses adjoints Michel Noblet, délégué à l'urbanisme et aux travaux, Félicien Marguerettaz, délégué à la communication et de Arnaud Densa, directeur des services techniques, aux côtés du cabinet d'architecture GRAAL représenté par les architectes Carlo Grispello et Alejandro Bernal.

Ce chantier, dont la livraison est prévue fin 2022, hors aléas, est financé par Storengy. Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience pour les nuisances que ce chantier pourra entraîner.

[LA COMMUNE CONTRIBUE À L'INTÉGRATION SOCIALE !]

L'association "CBLréagir !", agréée par la Préfecture des Yvelines, agit depuis plus de 25 ans dans le cadre de l'insertion par l'activité économique. Elle a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi de longue durée vers un emploi pérenne.

La municipalité lui renouvelle sa confiance en signant avec Bruno Duthoit, vice-président et Simon Langdorf, responsable du développement, une 5^e convention ce 10 décembre. Beynes s'est inscrite dans une démarche responsable et citoyenne depuis 2018 et contribue ainsi au retour à l'emploi des hommes et des femmes de nos villes et villages des Yvelines.

A la recherche d'un emploi ? Contactez CBLréagir !

Besoin de main-d'œuvre ? Différentes compétences sont au service des particuliers et des professionnels... CBLréagir ! peut mettre à disposition des personnes compétentes dans des domaines très variés tels que les services à la personne (ménage, entretien régulier ou nettoyage ponctuel, repassage, tonte



de pelouse et désherbage sans pesticides, assistance informatique, administratif ; les travaux de second œuvre (terrassement, peinture, réfection des sols, maçonnerie, petit travaux d'électricité) ; la manutention et le déménagement.

Les tarifs sont attractifs et CBLréagir ! se charge des déclarations sociales.

Contactez le 01 30 78 11 96
www.cblreagir.fr

[RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET SOLIDAIRES DE DÉCEMBRE]

Téléthon : Merci aux nombreux participants et bénévoles. Les dons seront entièrement reversés à l'AFM Téléthon pour "guérir l'incurable".



Colis gourmands Noël pour nos seniors :

Les élus et les agents du C.C.A.S. ont préparé 340 colis très gourmands offerts aux seniors inscrits sur le fichier du Centre Communal d'Action Sociale.



Marché de Noël : Il y avait tout pour passer une belle journée, une météo agréable, de nombreux stands où dénicher le cadeau idéal et se régaler de sucré/salé... le Père Noël lui-même est venu, attiré par les chants des chorales de l'École de Musique et du groupe country/rock "The Buddies".



Les élus et les services de la Mairie vous souhaitent de joyeuses fêtes !



[2022 BEYNOIS, VOUS ÊTES INVITÉS À PARTICIPER !]

RÉUNION PUBLIQUE

jeudi 20/01/2022 à 19h à La Barbacane

Présentation du dispositif Petites villes de demain

INSCRIPTION

contact@beynes.fr jusqu'au 19/01/2022

Attention nombre de places limité. Pass sanitaire exigé.

Pour comprendre les enjeux de ce dispositif et connaître les différents ateliers où vous serez acteurs du projet, venez nombreux à la réunion publique !

A Beynes, la participation citoyenne s'organise. Depuis le lancement de « C'est ma Ville » et la création des référents de quartiers, Beynes est retenue pour "Petites villes de demain", dispositif mis en place par l'état en 2019.

Au sein de la communauté de communes de Cœur d'Yvelines, Beynes et Jouars-Pontchartrain ont eu l'opportunité de figurer parmi les 10 communes yvelinoises retenues dans le programme Petites villes de demain pour la durée du mandat (jusqu'en 2026).

Les objectifs du dispositif de PVD

1/ Accompagner et donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre, et respectueuses de l'environnement.

2/ Accélérer la transformation des petites villes et répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales, économiques, démographique, numérique et de développement durable.

3/ Des réunions techniques entre les deux communes ont déjà été organisés afin d'établir le diagnostic de leur territoire, évaluer leurs forces et leurs faiblesses en matière d'aménagement, de logement, de circulation-stationnement, de développement économique et de préservation de l'environnement.



INFOS [PRATIQUES]

[LES SERVICES MUNICIPAUX ADAPTENT LEURS HORAIRES POUR LES FÊTES]

- La Mairie, le C.C.A.S., les Services Techniques, les Bibliothèques et la Police Municipale fermeront à 16h30 les 24 et 31/12. La Crèche « Les Lutins » sera fermée à 16h30 le 24/12 puis du 27 au 31/12.
- Les Accueils de Loisirs ferment à 17h pour la jeunesse et à 18h pour l'enfance le 24/12 puis du 27 au 31/12 pour les deux structures.
- L'école Municipale de Musique et le gymnase fermeront les 2 semaines des vacances scolaires.
- La Barbacane sera fermée du 24/12 au 3/01/2022 inclus.



[RECENSEMENT MILITAIRE]

Les jeunes hommes et les jeunes femmes nés en décembre 2005 doivent se déplacer à la Mairie, au Service des Affaires Générales sur rendez-vous ou à la Mairie Annexe, durant le mois de leurs 16 ans, pour se faire recenser sur les listes militaires, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.



J'inscris mon enfant à l'école

Inscription scolaire pour une rentrée en septembre 2022. Retrouvez toutes les informations sur la démarche d'inscription scolaire sur votre Espace Citoyens.

Du 15 JANVIER AU 31 MARS 2022

+ d'infos : Service des affaires scolaires 01 34 91 06 41 enfancescolaire@beynes.fr

[C.C.A.S. : Atelier "L'EQUILIBRE EN MOUVEMENT"]

Si j'étais venu, j'aurais pas chu !

Pour améliorer votre équilibre, travailler la coordination et les bons gestes au quotidien, le C.C.A.S., en partenariat avec le PRIF/Prévention Retraite en Ile-de-France, propose aux retraités inscrits au fichier du C.C.A.S. un atelier d'exercices ludiques et de conseils personnalisés et gratuits de 12 sessions d'une heure au cours du premier semestre 2022.

Inscriptions et renseignements, avant le 14 janvier 2022.



Attention, nombre de places limité.

accueilccasbeynes@wanadoo.fr

01 34 91 06 70